

RÈGLEMENT DU DOMAINE & DES HÉBERGEMENTS SHANTI LAC

Cher(e)s trappeurs, nous sommes heureux de vous accueillir sur le domaine Shanti Lac – Paillote, Cabanes & Spa et plus particulièrement dans l'une de nos cabanes. Notre structure familiale respectueuse de l'environnement, vous offre une parenthèse au vert et au calme. Afin de profiter pleinement de votre séjour, nous vous invitons à bien prendre connaissance du règlement intérieur ci-dessous du domaine & des hébergements Shanti Lac. Merci pour votre attention, nous vous souhaitons un agréable séjour ainsi qu'à votre tribu.

Article 1 : Descriptif du domaine

Dans un écrin de verdure, le domaine vous propose deux cabanes gîtes insolites sur pilotis pouvant accueillir de 1 à 5 personnes ainsi qu'une cabane spa/espace bien-être accessible sur réservation, un accueil/point d'informations à l'entrée et un parking 15 places. Le domaine est situé au bord d'un lac sur une prairie entourée de vignes, de ruisseaux et de sous-bois. Le plan général du site se trouve à l'entrée du domaine.

Article 2 : Comportements

2. 1/ Environnement

Nous vous invitons à respecter les lieux et la nature qui vous entourent par des actes citoyens raisonnés.

- ❖ Merci de ne pas jeter vos débris et mégots de cigarette dans la nature.
- ❖ Nous mettons à votre disposition des poubelles (grise pour les déchets ménagers et blanche pour les papiers non souillés, bouteilles plastique sans bouchon), dans chaque cabane ainsi que des cendriers (il est formellement interdit de fumer à l'intérieur des cabanes).
- ❖ Chaque cabane est équipée d'une fosse toutes eaux qui se déversent dans le ruisseau, nous vous remercions, de ne pas jeter d'objets dans les WC ni de verser des produits nocifs pour l'environnement (dont l'eau de javel).
- ❖ La cueillette de baie, fruits, champignons etc... est formellement interdite sur le site ou aux alentours.

2. 2/ Animaux :

- ❖ Les animaux du domaine (domestiques et sauvages) sont libres de se promener partout sur le site, merci de ne pas les nourrir et de respecter leur tranquillité. En cas d'intrusion dans l'une des cabanes ou de gêne, merci de prévenir la direction.
- ❖ Il n'est pas admis de capturer ou chasser le moindre animal sur le domaine.
- ❖ Vos animaux de compagnie ne sont pas admis sur le site et dans les cabanes.

2. 3/ Tranquillité et bien-être de chacun :

- ❖ Les locataires et visiteurs devront porter une tenue décente, le naturisme est interdit sur le site.
- ❖ Les postes de radio et les instruments de musique sont interdits à l'extérieur des cabanes sauf autorisation ponctuelle ou soirée à thème organisée par la direction.
- ❖ Les convives devront avoir un comportement respectant la tranquillité de tous.
- ❖ Au moment de votre départ, merci de laisser les lieux comme vous les avez trouvés, la vaisselle doit être faite et la cabane rangée, dans le cas contraire des frais supplémentaire de ménage vous seront facturés.

2. 4/ Internet :

- ❖ Le réseau internet est inclus dans votre location lors de votre séjour.
- ❖ Notez que l'accès est contrôlé, tout téléchargement abusif ou visite de sites illégaux entraîneront une exclusion du site et des poursuites.

2. 5/ Poubelles :

- ❖ Nous mettons à votre disposition dans chaque cabane, 1 poubelle blanche pour : Les papiers, bouteilles plastiques/cartons (sans bouchon), canettes et conserves propres + 1 poubelle grise pour : Tous les autres déchets ménagers et bouteilles, conserves souillées.
- ❖ Ces poubelles devront être vidées dans les containers situés derrière les claustras à l'entrée du domaine avant votre départ. Les bouteilles en verre posées à côté des containers.
- ❖ Aucune poubelle ne devra être laissée sur la terrasse ou en extérieur si vous ne souhaitez pas avoir la visite des renards, ragondins et autres animaux sauvages.

Article 3 : Risques et Sanctions

3.1/ Dégradation et vol :

- ❖ Un inventaire du mobilier est remis lors de la location des cabanes.
- ❖ Nous vous invitons à respecter le mobilier intérieur, extérieur des cabanes et son environnement, aucun acte de vandalisme ou dégradation ne sera toléré (gravure, rayure, dessin sur les arbres et/ou les murs, brûlures de cigarettes, bougies etc...). En cas d'orage annoncé, nous vous invitons à ranger le mobilier et les coussins à l'intérieur.
- ❖ À votre arrivée une caution de 200€ vous sera demandée afin de garantir, la casse, le vol, les dégradations etc... cf. *Conditions Générales de Vente.*

3. 2/ Incendie et Noyade / Rappel des procédures :

- ❖ Un poêle à bois est à votre disposition dans chaque cabane. Nous vous alertons sur les risques de brûlure et d'incendie, nous vous conseillons d'être très vigilant. La porte, le conduit et le poêle sont très chauds. Vous pourrez vous procurer des sachets de bois à l'accueil.
- ❖ Veillez à ne pas laisser de copeaux de bois incandescents à l'extérieur du poêle. Ces derniers encore chauds ne devront en aucun cas être jetés par les fenêtres ou dans les poubelles.
- ❖ Merci d'alerter la direction en cas de doute ou de dysfonctionnement des appareils.
- ❖ Merci de veiller à ne pas laisser d'objet derrière le poêle lorsqu'il fonctionne.
- ❖ Les feux de toute nature (flambée, bougies etc...) sont formellement interdits à l'intérieur comme à l'extérieur des cabanes.
- ❖ Il est formellement interdit de fumer à l'intérieur des logements, les mégots devront être déposés dans les cendriers à l'extérieur sur la terrasse. En cas d'odeur de cigarette dans la cabane, nous facturons des frais de nettoyage à hauteur de 60€.
- ❖ Un barbecue est à votre disposition. Il est à utiliser uniquement en extérieur sur votre terrasse. Merci de le placer loin des murs ou du toit de la cabane. Merci de le nettoyer avant votre départ.
- ❖ Nous vous alertons sur les risques de départ de feux notamment durant la saison estivale, merci de ne laisser aucun mégot de cigarette non éteint et sans surveillance.

En cas de départ de feu non contrôlé :

- 1- **Vous trouverez une couverture pour étouffer les flammes à côté de la porte d'entrée à l'intérieur des cabanes.**
 - 2- **Un extincteur à eau pulvérisée est prêt à l'emploi + un autre extincteur à base de CO2 pour les feux d'origine électrique.**
 - 3- **Enfin la corne de brume à proximité devra être déclenchée pour alerter le voisinage en cas de problème non maîtrisé.**
 - 4- **Alerter les pompiers et la direction.**
- ❖ La baignade dans le lac n'est pas surveillée et elle est non autorisée.
 - ❖ Aucun objet ne doit être introduit dans les climatiseurs intérieur et extérieur. Il est interdit de s'approcher de l'unité extérieure à proximité des cabanes, risque d'électrocution et de blessure.
 - ❖ Merci de nous signaler tout problème de gaz, ne prenez pas de risque en touchant la bouteille, le personnel se charge de cela sur demande.
 - ❖ Nous vous conseillons de garder sous surveillance les enfants.
 - ❖ Il est formellement interdit de laisser seul un enfant de moins de 18ans dans les cabanes.

Remarque concernant l'accès à la mezzanine Robinson, nous vous invitons à être très vigilants en grimpant ou en descendant par l'échelle.

Article 4 : Accès et Horaires

- ❖ L'entrée du site se fait uniquement par le 4, lieu-dit Loumède entre 09h00 et 21h00, en dehors de ces horaires, merci de prévenir l'accueil.
- ❖ Les voitures devront être laissées au parking à l'entrée. Les déplacements en voiture sur le domaine sont formellement interdits.*
- ❖ ***Exception** : Vous êtes autorisés à venir vous garer au rond point près des cabanes lors de votre arrivée avant 20h00 et lors de votre départ avant 11h00, **la limitation est de 10km/h** en dehors de ces horaires, nous vous remercions de ne pas circuler en voiture.
- ❖ Les vélos devront être poussés à la main et remis en place au parking à vélos avant 20h00. En cas de vol ou dégradation, votre caution sera débitée.
- ❖ **Rappel des horaires de livraison des paniers en cabane :**
Petit déjeuner : 08h30 et 10h30 // Apéritif : 18h30 et 20h30
Les paniers devront être rendus aux pieds de votre cabane **le matin avant 11h00.**
Ne rien laisser la nuit à l'extérieur sur le site.
- ❖ La remise des clés à votre arrivée se fera entre 16h00 et 19h00, **la restitution entre 08h30 et 11h00 maximum. Toute demie heure engagée sera facturée 50€ chacune.**

Article 5 : Responsabilité

- ❖ En aucun cas Shanti lac, ses propriétaires ou intervenants ne pourront être désignés à la suite d'un accident ou incident provoqué par ses visiteurs imprudents ou qui auraient négligés ce présent règlement. Il en tient donc de votre propre responsabilité.
- ❖ Shanti Lac et ses propriétaires déclinent toute responsabilité en cas de vol ou dégradation de vos biens.
- ❖ Shanti Lac et sa direction se réserve le droit d'exclure toute personne ne respectant pas ce présent règlement, des poursuites pourront être engagées en cas de dégradation, vols, nuisances sonores, non respect de l'environnement, des consignes indiquées et du présent règlement.

Numéros d'urgence :

La direction : 06 18 90 05 67

Hôpital le plus proche : Centre Hospitalier de la Haute Gironde
97, rue de l'hôpital – 33390 Blaye - Tel : 05 57 33 40 00

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie: 17

Centre antipoison : 05 56 96 40 80